

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 12 NOVEMBRE 2002
(2002-2003)**

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 NOVEMBRE 2002 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, MARIE-LOUISE GENTRICK-KERNEÏS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DÉROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Mme Denise Daoust-Biggonnesse, commissaire, a motivé son absence.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.-1080-11-02

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

5.01 Description des projets Fonds Jeunesse

5.02 Élève expulsé des écoles de la Commission scolaire

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2002

6.02 Nomination – Membres du comité exécutif

6.03 Nomination – Membres du comité d'appréciation de la directrice générale

6.04 Nomination – Membres du comité du code d'éthique

6.05 Rencontre entre le ministre de l'Éducation, la présidente et la Directrice générale de la Commission scolaire – Demandes de financement de la Commission scolaire

6.06 Planification des activités sur la révision du réseau 2003-2004

6.07 Plan de formation des conseils d'établissement

6.08 Renouvellement des protocoles d'entente avec les municipalités – état de situation et suivis

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Comité de révision d'une décision – demandes

7.02 Affiliation sportive

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 Engagement d'un régisseur au Service des ressources matérielles

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 États financiers 2001-2002 (Ajournement à prévoir le 26 novembre 2002)

10.02 Budget 2002-2003 des établissements - Dépôt

10.03 Offre d'achat pour disposition de terrains

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Ville de Saint-Constant : Acquisitions, vente et servitude – Projet d'actes notariés

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 PDG et Conseil général

14.01.01 Entente sur l'équité salariale du personnel enseignant

14.01.02 Décroissance et maintien des petites écoles

14.01.03 Autres

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

17.01 Activité sociale des commissaires et des gestionnaires : 11 décembre 2002

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Communiqué de madame Fortin et conférence de presse du ministre sur le programme « Agir autrement » - École Louis-Cyr

18.02 Participation de la présidente et de la direction générale au comité de parents – 30 octobre 2002

18.03 Lettre du Complexe Le Partage

18.04 Recueil des rapports annuels 2001-2002 – version finale

18.05 L'école secondaire : une valeur sûre

18.06 Campagne Centraide 2002

18.07 Membres du comité de parents 2002-2003

18.08 Lettre de M. Robert Bisailon du MEQ du 11.11.2002 - Cas de plagiat déclarés par la Commission scolaire (**sujet ajouté**)

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

La présidente commente les différents suivis :

1. École du Tournant

Ce sujet sera à l'ordre du jour du conseil des commissaires du 10 décembre.

2. Protocoles d'entente avec les municipalités

À l'ordre du jour de la présente rencontre.

3. Mécanismes de participation 2002-2003 - Représentation des commissaires

À l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. Conférence de monsieur Serge Marquis pour les membres du conseil d'établissement et autres invités

L'information relative à la date et l'horaire est transmise aux membres; il reste l'endroit à confirmer ultérieurement.

5.01 DESCRIPTION DES FONDS-JEUNESSE

Mme Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente la documentation déposée.

5.02 ÉLÈVE EXPULSÉ DES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Mme Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente la documentation inhérente au sujet cité en rubrique.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2002

C.C.-1081-11-02

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1082-11-02

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2002 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME SYLVIE PROVOST-HUOT, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE À 19 H 55.

6.02 NOMINATION - MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente explique le document.

1^{er} membre

Pour le premier poste, la présidente fait partie du comité exécutif.

C.C.-1083-11-02

2^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **madame Alice Savoie** soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1084-11-02

3^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que **monsieur Gérard Bruchési** soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1085-11-02

4^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que monsieur Jacques Caron soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

2^e proposition

C.C.-1086-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs refuse.
Monsieur Jacques Caron accepte.

Monsieur **Jacques Caron** est donc désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1087-11-02

5^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que **monsieur André Dugas** soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1088-11-02

6^e membre

CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;

CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que madame Sylvie Provost-Huot soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

C.C.-1089-11-02

2^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Caron, commissaire,

que monsieur Pierre Vocino soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003

C.C.-1090-11-02

3^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que monsieur Gabriel Carrière soit désigné membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003

C.C.-1091-11-02

4^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que madame Linda Zagrodny-Crevier soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

Mme Sylvie Provost-Huot refuse
M. Pierre Vocino refuse
M. Gabriel Carrère refuse
Mme Linda Zagrodny-Crevier accepte

Madame **Linda Zagrodny-Crevier** est donc désignée membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1092-11-02

7^e membre

- CONSIDÉRANT l'article 179 de la LIP instituant un comité exécutif formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents ;
- CONSIDÉRANT l'article 160 de la LES indiquant qu'un commissaire demeure en formation jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;
- CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0403-06-00 définissant que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit du 14 juillet 2000 au 9 octobre 2001 et que la durée du dernier mandat s'échelonne du 10 octobre 2001 jusqu'au dernier mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;
- CONSIDÉRANT les résolutions C.C.-0741-09-01 à C.C.-0746a-09-01 désignant les 7 membres du comité exécutif pour la période du 10 octobre 2001 jusqu'au mardi précédant l'élection scolaire de novembre 2002;
- CONSIDÉRANT la résolution C.C.-014-07-98 fixant à sept le nombre de membres du comité exécutif ayant droit de vote, dont la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- CONSIDÉRANT la résolution C.C.-015-07-98 répartissant sur le territoire de la CSDGS les postes de la façon suivante :
pour les circonscriptions 01 à 04 inclusivement = 2 postes dont l'un occupé par la présidente
pour les circonscriptions 05 à 10 inclusivement = 2 postes
pour les circonscriptions 11 à 21 inclusivement = 3 postes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que **madame Lise Beauchamp-Brisson** soit désignée membre du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1093-11-02

6.03 NOMINATION - MEMBRES DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - Année 2002-2003

La présidente présente le dossier et recommande que le comité se voit accorder une structure à caractère plus permanente comprenant la présidence de la Commission scolaire, la vice-présidence du conseil des commissaires et la vice-présidence du comité exécutif. Un autre membre en fera également partie.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que la structure recommandée pour la nomination des membres du comité d'appréciation de la directrice générale à savoir la présence de la présidente du conseil des commissaires, Mme Micheline Patenaude-Fortin, du vice-président du conseil des commissaires (M. Alban Synnott) et du vice-président (à être nommé le 10 décembre 2002) du comité exécutif ainsi qu'un autre membre du conseil des commissaires soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e proposition

C.C.-1094-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que **Monsieur André Dugas**, commissaire, soit désigné membre du comité d'appréciation de la directrice générale pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1095-11-02

6.04 NOMINATION DU COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

1^{er} membre

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **Madame Linda Zagrodny-Crevier**, commissaire, soit désignée membre du comité du code d'éthique pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^E membre

C.C.-1096-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, soit désignée membre du comité du code d'éthique pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3^e membre

C.C.-1097-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que **Monsieur André Dugas**, commissaire, soit désigné membre du comité du code d'éthique pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1^{er} membre substitut

C.C.-1098-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Bruchési, commissaire,

que **Monsieur Jacques Caron**, commissaire, soit désigné membre substitut du comité du code d'éthique pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e membre substitut

C.C.-1099-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentant le comité de parents,

que **Monsieur Roch Thibault**, commissaire représentant le comité de parents, soit désigné membre substitut du comité du code d'éthique pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.05 RENCONTRE ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, LA PRÉSIDENTE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE - DEMANDES DE FINANCEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La présidente présente l'événement autour du programme « Agir autrement » et fait part des demandes spécifiques déposées privément au Ministre lors d'une rencontre régionale s'étant déroulée à l'école Louis-Cyr le 29 octobre 2002.

La directrice générale complète l'information.

6.06 PLANIFICATION DES ACTIVITÉS SUR LA RÉVISION DU RÉSEAU 2003-2004

La directrice générale présente le dossier et les documents, explique les principales étapes et fait ressortir les grands enjeux ainsi que les faits saillants de l'opération 2003-2004. Elle répond à des questions.

MONSIEUR ANDRÉ DUGAS OCCUPE SON POSTE À 20 H 34.

6.07 PLAN DE FORMATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Madame Carole Blouin présente le dossier et répond à une question.

6.08 RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS - ÉTAT DE SITUATION

C.C.-1100-11-02

- HUIS CLOS

À 20 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour les points 6.08 et 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1101-11-02

- LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 17,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé pour les points 6.08 et 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Maurice Brossard fait lecture de la résolution.

C.C.-1102-11-02

CONSIDÉRANT l'état de situation des négociations concernant les protocoles d'entente avec chacune des municipalités de la MRC du Roussillon;

CONSIDÉRANT que les maires ont délégué un comité pour rencontrer les représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

de mandater Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente, Monsieur Alban Synnott, vice-président du conseil des commissaires, monsieur Jacques Caron, vice-président du comité exécutif, madame Susan Tremblay, directrice générale et monsieur Maurice Brossard, directeur général adjoint, afin qu'ils rencontrent les membres du comité politico-administratif de la MRC dans les plus courts délais.

De leur confirmer que la grille de tarification est non négociable.

Et d'exiger de chaque municipalité une réponse avant la mi-décembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1103-11-02

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01a COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - Numéro de fiche 5386941

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5386941 à savoir inscrire l'élève en groupe adapté de développement social et pédagogique de niveau 3^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1104-11-02

7.01b COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - Numéro de fiche 5357033

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5357033 à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année

scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1105-11-02

7.01c COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - Numéro de fiche 5366158

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5366158 à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1106-11-02

7.02 AFFILIATION SPORTIVE - Adhésion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association régionale du Sport étudiant du Richelieu pour l'année 2002-2003 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de trois mille six cent trois dollars et soixante douze centièmes (3 603,72 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1107-11-02

AFFILIATION SPORTIVE - Désignation de représentants

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que Messieurs Yves Bergevin, animateur à la vie étudiante à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, Jean-François Grimala, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine, soient désignés à titre de représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'assemblée générale de l'Association régionale du Sport étudiant du Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-1108-11-02

9.01 NOMINATION - ENGAGEMENT D'UNE RÉGISSEUSE AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Pierre Francoeur, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de nommer, à compter d'une date à déterminer par la Direction générale, **madame Sandra Sheehy** au poste de régisseuse au Service des ressources matérielles selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 ÉTATS FINANCIERS 2001-2002 (Ajournement à prévoir le 26 novembre 2002)

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, fait la présentation générale.

C.-C.-1109-11-02

10.02 BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier.

CONSIDÉRANT les budgets des conseils d'établissements approuvés le 10 juin 2002

Louis-Philippe-Paré
Centre d'éducation des adultes du Goéland / Maison de l'Éducation des adultes et l'Envol

CONSIDÉRANT les budgets des établissements – Centre d'éducation des adultes du Goéland, Maison de l'éducation des adultes et de l'Envol adoptés le 10 juin 2002;

CONSIDÉRANT que les résolutions des conseils d'établissements n'étaient pas disponibles le 10 juin 2002;

CONSIDÉRANT les articles 95, 110,4 et 276 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents,

que les membres du conseil des commissaires prennent note du dépôt des dates auxquelles les budgets des conseils d'établissements de Louis-Philippe-Paré, du Centre d'éducation des adultes du Goéland, de la Maison de l'Éducation des adultes et de l'Envol ;

et prennent note également que les budgets d'opérations et d'investissement du Centre d'éducation des adultes du Goéland, de la Maison de l'éducation des adultes et de l'Envol ont été adoptés par les conseils des établissements respectifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1110-11-02

10.03 OFFRE D'ACHAT POUR DISPOSITION DE TERRAINS

CONSIDÉRANT QUE le « Règlement sur les normes », les conditions et la procédure d'aliénation d'un bien immeuble d'une commission scolaire du gouvernement du Québec ne s'applique que pour les biens dont la valeur marchande excède 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le terrain a été repris pour non paiement des taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ne peut utiliser ce type de terrain pour ses activités de construction;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

1. De vendre le terrain vacant situé en la Ville de Saint-Constant connu comme étant le lot 256-291 au cadastre de la Paroisse de Saint-Constant à monsieur Sébastien Bisailon, homme d'affaires domicilié au 459, 37^e avenue à Ville la Salle, province de Québec, H8P 3A4 pour un montant de vingt-trois mille cinq dollars (23 005,00 \$) taxes incluses.
 - a) l'acheteur accepte les titres de propriété fournis par la Commission scolaire;
 - b) l'acheteur assume tous les frais de notaire, de redevance, de localisation et tous les autres frais requis par la transaction;
 - c) l'acheteur accepte le terrain dans son état actuel et ne prendra aucun recours futur contre la Commission scolaire;
 - d) la vente devra être finalisée pour le 1^{er} février 2003.
2. D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents associés à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1111-11-02

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 VILLE DE SAINT-CONSTANT : ACQUISITIONS, VENTE ET SERVITUDE - PROJETS D'ACTES NOTARIÉS

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier et répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires mandatent madame Micheline Patenaude-Fortin et madame Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, pour signer tous les documents afférents aux dossiers suivants déposés aux archives :

- . Vente et servitude, lot 177-34 et als Par. St-Constant
- . Acquisition et servitude, lot 259-109 et als Par. St-Constant
- . Acquisition et vente, lot 119-202 Par. St-Constant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 PDG ET CONSEIL GÉNÉRAL

14.01.01 Entente sur l'équité salariale du personnel enseignant

La présidente énumère et commente la documentation envoyée aux membres du conseil. Une invitation suivra sous peu.

14.01.02 Décroissance et maintien des petites écoles

La présidente commente la documentation déposée.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

17.01 Activité sociale des commissaires et des gestionnaires : 11 décembre 2002

Il est souligné que l'activité sociale des commissaires et des gestionnaires se tiendra le 11 décembre prochain.

La directrice générale commente le dépôt de certains documents.

La présidente félicite madame Claudette Labre-Do pour son élection en tant que présidente du comité de parents et la remercie de sa participation et sa collaboration en tant que commissaire-parent.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Communiqué de madame Fortin et conférence de presse du ministre sur le programme « Agir autrement » - École Louis-Cyr

18.02 Participation de la présidente et de la direction générale au comité de parents – 30 octobre 2002

18.03 Lettre du Complexe Le Partage

18.04 Recueil des rapports annuels 2001-2002 – version finale

18.05 L'école secondaire : une valeur sûre

18.06 Campagne Centraide 2002

18.07 Membres du comité de parents 2002-2003

18.08 Lettre de M. Robert Bisailon du MEQ du 11.11.2002 - Cas de plagiat déclarés par la Commission scolaire (sujet ajouté)

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

À 22 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la séance ordinaire du 12 novembre 2002 soit ajournée au mardi 26 novembre 2002 à 19h 45.

.C.-1113-11-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance
D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\021112.wpd

Secrétaire général